LE PROGRAMME DE LA QUINZAINE de la 13e Foire Commerciale de Lille

Voici, dans ses grandes lignes, le programme des diverses manifestations qui se dérouleront à Lille au cours des deux semaines de la XIIIe Foire Commerciale Internationale de Lille, du 3 au 18 avril.

Samedi 3 avril. — A 15 heures : Ouverture de la Foire, sous la présidence de M. Louis Delepoulle, président du Comité de la Foire, et réception des commerçants lillois.

A 15 h. 45 : première présentation de modèles au Théâtre de la Mode.

Journée des Voyageurs, sous la présidence de M. Fernand Carles, préfet du Nord, et M. Ch. Saint-Venant, député-maire de Lille.

Dimanche 4 avril. — Journée d'Inauguration et des Maires, sous la présidence de M. le Préfet du Nord, M. le Maire de Lille, M. le Président du Conseil Général du Nord et M. le Président de la Première Région Economique, avec la présence effective de M. Marx Dormoy ministre de l'Intérieur.

Journée colombophile.

Lundi 5 avril. — Journée de la Coiffure, comprenant les conférences professionnelles, défilés de coiffures exécutées par les maisons appartenant à l'Association des Coiffeurs.

Mardi 6 avril. — Journée de la Presse, sous la présidence de M. Fernand Carles, préfet du Nord, et de M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille.

Mercredi 7 avril. — Journée de l'Automobile.

Congrès du Comité Régional ° 1 Artois-Flandre-Hainaut de l'Exposition Internationale de Paris, à 10 h. 30, Salle des Conférences de la Foire.

Jeudi 8 avril. — Journée de l'Aviation sous la présidence de M. Pierre Cot, ministre de l'Air.

Vendredi 9 avril. — Journée de la T. S. F., sous la présidence de M. Jardillier ministre des P. T. T.

Samedi 10 avril. — Journée de la Chasse et de la Pêche, sous la présidence de M. Lyautey, sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture.

16 h. 45, Salle des Conférence, assemblée générale des « Amis de Lille ».

Dimanche 11 avril. — Journée Franco-Belge, sous la présidence de M. Van Isacker, ministre des Affaires Economiques de Belgique.

Journée des Boulangers.

Association des Ingénieurs I.D.N.

10 h. 30, réception par M. Delepoulle président du Comité de la Foire.

Relais organisés par la Ligue du Nord d'Athlétisme.

Lundi 12 avril. — Journée de la Publicité, sous les auspices de M. le Ministre du Commerce et la présidence de M. Fernand Carles, préfet du Nord, M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, et M. Pierre Thiriez, président de la Première Région Economique.

Mardi 13 avril. — Journée du Bâtiment.

Mercredi 14 avril. — Journée de l'Agriculture, sous la présidence de M. Georges Monnet, ministre de l'Agriculture.

Réception de Délégués de la Foire de Paris avec représentants de la Chambre de Commerce de Paris, du Conseil Municipal de Paris et Conseil Général de la Seine.

Journée du 15 avril. — Journée des directeurs commerciaux.

Journée des Sports, sous la présidence de M. Léo Lagrange, sous-secrétaire d'Etat aux Sports et Loisirs.

Journée de l'Enfance.

Samedi 17 avril. — Journée des ingénieurs.

Bal des Provinces Françaises. Election de la Reine des Flandres.

Dimanche 18 avril. — Journée des Provinces Françaises sous la présidence de M. Perrin, sous-secrétaire d'Etat aux Recherches Scientifiques.

LE VOL D'ARMES DANS UNE CASERNE DE LAON

Nous avons relaté dans quelles conditions ont été volés à Laon au cours de la nuit du 18 au 19 mars, quatre mitrailleuses et trois fusils-mitrailleurs avec quelques accessoires.

Malgré l'active enquête de la police mobile et des autorités militaires aucune piste sérieuse n'est suivie.

Il est bien prouvé que le vol a eu lieu vers quatre heures du matin, une camionnette stoppa dans le chemin creux et désert des Creuttes Saint-Vincent, face à la caserne de Semilly, des individus escaladèrent le mur à l'aide d'une échelle ; on releva les empreintes des montants, puis une corde qui aurait servi à descendre les armes dans la camionnette.

Parmi les autorités militaires le mutisme reste le plus absolu.

Ce qui est certain c'est que sept armes d'une certaine importance ont disparu pour une direction inconnue du petit bâtiment attenant au corps de garde où se trouvaient le brigadier Lenain et trois hommes.

Les voleurs après avoir escaladé le mur haut de quatre mètres ont pénétré de plein pied dans la cour de la caserne et se sont dirigés vers le bâtiment qui contenait les engins qui ne servaient uniquement que pour des exercices de préparation militaire, l'une des mitrailleuses avait le percuteur carré fait spécialement pour tir à blanc, elle est donc inutilisable, quant aux autres et aux fusils-mitrailleurs il ne s'agit que du matériel d'instruction usagé.

Dans divers locaux sont emmagasinés d'autres mitrailleuses et fusils mais auxquels manquent les pièces principales qui sont remisées dans des magasins éloignés.

Les bruits les plus divers circulent ; l'enquête se révèle difficile : deux voisins qui habitent aux environs de la caserne près du chemin des Creuttes, auraient entendu des bruits de moteur et plusieurs individus causer entre eux. Ce ne sont que de vagues indices, le vol a été commis, le centre de démobilisation d'artillerie de la caserne Thérémin d'Ham dirigé par le capitaine Laroze, a été victime d'audacieux malfaiteurs qui ont enlevé des armes dans un but qu'eux seuls connaissent. Espérons que les policiers perceront le mystère qui entoure ce vol étrange qui fait l'objet de nombreux commentaires.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Vols... à Béthune

Poursuivi pour vol à **Béthune**, Luzy Adelson fut condamné par le tribunal de cette ville à 6 mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour. La cour a élevé à un an la peine de prison prononcée et a confirmé l'interdiction de séjour.

... à Valenciennes...

Jean Hazard, fut condamné, pour abus de confiance par le tribunal de **Valenciennes**, à des peines d'un mois, de 4 mois et de 6 mois de prison. La cour a confirmé les décisions des premiers juges.

... et à Douai

La cour a confirmé un jugement du tribunal de Douai, condamnant Joseph Mielkarek, à 18 mois de prison.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17). – Dépôt de vente : 36, r. du Collège

La Journée du Dimanche

Musées Woerts et des Beaux-Arts : Ouverts de 10 à 13 h.

Etablissement de bains : Ouvert de 8 à 11 h.

Caisse d'Epargne : Ouverte de 9 à 10 h. 30.

Concert de carillon : Audition de 11 h. 30 à midi.

Festivités à l'occasion du Tirage de la Loterie des Régions Libérées : Expositions des commerçants des rues de Lannoy, de l'Epeule-Alouette, de la Vigne et du Centre ; élection de la Reine du Commerce du Centre ; exposition commerciale et artisanale, rue de l'Hospice, à 15 h., manifestation de la mode et de la coiffure ; de 10 h. à midi, concerts-promenades dans divers quartiers ; à midi, par la « Grande Fanfare », concert-apéritif sur le kiosque de la Grand' Place ; à 20 h., place du Fontenoy, grande fête aérostatique de nuit.

Fédération des Amicales laïques : Assemblée générale, à 9 h. 45, rue d'Alsace.

Amicale des employés de l'industrie textile : Assemblée générale à 10 h. 30, Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare.

S.S.M. l'Espérance : Assemblée générale, à 15 h., 123, boulevard de Belfort.

Mutualité maternelle Roubaisienne : Assemblée générale, à 15 h., 34, rue Richard Lenoir.

Anciens de la Rhénanie et de la Ruhr : Assemblée générale, à 10 h., Café de la Cloche d'Or, 6, rue du Maréchal Foch.

Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais : Assemblée générale à 10 h., café Pandore, 28, rue Pauvrée.

SERVICE DE SANTÉ

Pharmaciens de garde : MM. Willot, 37, rue du Vieil Abreuvoir ; Lhuillier, 169 bis, boulevard de Fourmies ; Mlle Lenfant, 15, rue du Chemin de Fer.

Médecins de service : MM. Dubois, 43, rue de la Fosse-aux-Chênes. Tél. 358.09 ; Radu, 122, rue du Moulin. Tél. 334.87.

SPORTS ET SPECTACLES

Voir rubriques spéciales.

PAS DE JOIE sans POSTE
DE POSTE sans JOYE
115, Rue de l'Epeule, ROUBAIX
Agence générale « DESMET »
Dépannage toutes marques

LES FESTIVITÉS DE LA LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Aujourd'hui continueront à se dérouler à Roubaix les festivités organisées par le Comité Roubaisien, à l'occasion du tirage de la 4e série de la Loterie des Régions Libérées.

Nous en donnons le détail ci-après :

De 10 h. à midi, concerts-promenades. Quartiers Nouveau-Roubaix-Justice, par l'Harmonie du Nouveau Roubaix ; quartiers Fresnoy-Mackellerie par la Clique Scolaire et postscolaire de la Fédération des Amicales laïques ; quartiers Moulin Potennerie par l'Harmonie du Moulin.

A midi, sur le kiosque de la Grand' Place, concert-apéritif par la Grande Fanfare sous la direction de M. J. Deruyter ; à 20 h., place du Fontenoy, fête aérostatique de nuit.

A 11 h., au kiosque de la Grand'Place le groupe de danseurs et danseuses originaires du Bas-Rhin, exécutera des danses du pays.

GRANDS MAGASINS A. HERREMAN
52, Rue Grande-Chaussée, LILLE
Choix important de prêts à porter. Coupe impeccable, depuis .. VÊTEMENTS 150 FR.
144

A TRAVERS LA VILLE

Une automobile volée. — Au cours de la soirée de vendredi, vers 22 h., M. René Tanchon, demeurant, 153, boulevard Gambetta, laissait son automobile en stationnement Grand Place. Lorsqu'il voulut la reprendre, elle était disparue et il s'empressa d'avertir le poste central de police. Le signalement du véhicule, une conduite intérieure à carrosserie noire et ayant des roues rouges portant le numéro minéralogique 85 MB 9 a été transmis dans toutes les directions aux fins de recherches. Enquête en cours.

Les bécaniers opèrent. — Travaillant dans un immeuble 86, rue de la Gare, M. Lucien Baert, 43 ans, magasinier, domicilié 14, rue de Roubaix, à **Estaimpuis** (Belgique) déposa vers 14 h., sa bicyclette dans le couloir du bâtiment. A 18 h., il constatait qu'il avait été victime d'un bécanier. Plainte a été déposée.

Une cycliste tamponnée. — Vers midi, Mlle Eugénie Battement, 17 ans, soigneuse, demeurant, 171, rue Saint-Jean, suivait, à bicyclette la chaussée de la rue de Lannoy. Elle fut tamponnée par l'automobile de M. Urbain Dehaeze, ingénieur, domicilié 23, rue Sainte Thérèse, et brutalement projetée sur la chaussée.

Heureusement, la victime ne fut que légèrement blessée sur diverses parties du corps et, après avoir reçu les soins nécessaires elle put regagner son domicile par ses propres moyens. Enquête par M. Lalanne, commissaire de police du 3e arrondissement.

Un triste individu. — En état d'ivresse, un ouvrier mouleur, R. P. 28 ans, domicilié rue de Denain se livrait à des gestes indécents sur la voie publique, rue de Lannoy, vers 23 h. 35. Il fut remarqué par une patrouille de police qui le conduisit au violon du 3e arrondissement, place Sainte Elisabeth. Il a fait l'objet d'un procès verbal.

Procurer à tous les Consommateurs une bière parfaite, fermentation haute ou basse, AU PRIX DE REVIENT voilà le problème réalisé par la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL. Qu'attendez-vous pour en profiter ?

Un ordre du jour des cheminots

On nous communique : « Les cheminots de Roubaix et environs, réunis en assemblée générale le 13 mars, salle de la Cloche d'Or, à Roubaix, sous la présidence du camarade Declercq Auguste, assisté du camarade Becquart Eugène et Rogere Auguste, ont entendu avec pleine satisfaction les camarades Tournemaine et Questelot, secrétaires généraux de l'Union Nord dans leur admirable exposé sur les 40 heures, le contrat collectif et le rajustement des salaires en rapport avec le coût de la vie.

» Renouvellent leur confiance à l'Union Nord et à la Fédération pour faire aboutir leurs justes revendications.

» Ils se séparent aux cris de Vive l'Union Nord, Vive la Fédération des Cheminots, Vive la C.G.T. et Vive le Front Populaire ».

TOUS AUX URNES....
Elisons la REINE DU COMMERCE.
6 022

LES EXPOSITIONS DE PRINTEMPS

Ce Dimanche, c'est dans les quartiers de la Rue de la Vigne et des Rues de l'Epeule-Alouette, que se dérouleront ces belles manifestations commerciales que sont les Expositions de Printemps.

Ces quartiers que l'on pourrait croire déshérités, parce que éloignés du Centre, sont, au contraire, plein de vie intense et les Roubaisiens le savent si bien, que, chaque année, ils réservent une bonne partie de leurs achats à ces commerçants si intéressants.

Rue de la Vigne

Au 90. — LE PETIT FOURREUR, artisan, répare, transforme, remet à neuf et nettoie **tous genres de fourrures.** Prix modérés. Actuellement : **Vente-Réclame de Renards Argentés.**

Au 85. — Pêcheur ! N'oubliez pas que **Varrasse** fabrique **les plus belles cannes** au meilleur prix, et que la nouvelle **amorce de concours « La Vraie Roubaisienne »** est fabriquée par Varrasse dit le « **Percoteux** ».

Chez **Lemmelin**, au 104, grand choix **CASQUETTES et CRAVATES.**

Pourquoi des personnes se dérangent-elles de **Tourcoing, Wattrelos** et d'ailleurs pour acheter un **sac à mains** chez **VERDONCK, au 106**, près du Boulevard de Strasbourg ? C'est qu'elles y trouvent leur goût et leur bénéfice.

Au 92. — « Le Miracle de la Radio ». Une visite s'impose chez **C. Catteau**, pour entendre les fameux postes « **MIRACLE** » et « **CLAIRVILLE** ». Vous serez émerveillé.

Rue de l'Epeule

Au 71. — On trouve exposée, la merveilleuse gamme des postes

VOLTRAM

Tout amateur de poste sérieux devient un client.

VOLTRAM

Emile BARRIÈRE, Tailleur Hommes et Dames, 79 rue de l'Epeule. Ses Complets à 300 fr. Ses Tailleurs à 260 et 280 frs. Pour être certains d'être habillés élégamment et à bon compte, voyez **Emile BARRIÈRE.** Ne manquez pas de voir à ses étalages un faible aperçu de son grand choix tant en tissus fantaisie que classiques.

Au 153. Vous vous arrêterez au **153** où la **Maison HOUREZ**, près rue Watt, téléphone 306-16, expose un joli choix de **Papiers Peints, Linoléums.** La **Maison HOUREZ** réputée depuis plus de 45 ans, possède en stock tous les genres de **Papiers Peints** du plus simple au plus riche.

GROS et DÉTAIL

LA REINE DU COMMERCE SERA ÉLUE AUJOURD'HUI

« Citoyennes ! Citoyens !... l'heure n'est pas grave, elle est aux réjouissances du Carnaval et pour y présider il vous faut une reine parée de toutes les grâces.

» En nous présentant à vos suffrages nous n'avons d'autre ambition que de figurer dignement à vos yeux la Reine du Commerce.

» Nous comptons sur vous pour faire triompher la plus méritante.

» Pas d'abstention, tous aux urnes pour la Reine du Commerce.

» Vive Roubaix ! — Les candidates. »

Rappelons que les reines sont présentées chez les commerçants du Centre, dans les vitrines de confection et tissus pour dames, aujourd'hui, de 11 h. à midi et de 17 h. 30 à 19 h. 30.

Les bulletins de vote se trouvent à ces mêmes vitrines ou aux urnes qui sont placées aux endroits suivants : 20, Grand Place ; 107, Grande-Rue ; 43, rue Pauvrée ; 14, contour Saint-Martin ; 9, rue du Général-Sarrail.

L'élection sera terminée à 19 h. 30 et le dépouillement aura lieu immédiatement. La proclamation de la reine se fera vers 21 h., à l'hôtel du Centre, 21, Grand Place. Tout le monde peut et doit voter. »

Les Alsaciennes et Lorraines qui viennent en costume local assister au tirage de la loterie prendront part au vote le matin, à 11 heures.

La tombola du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance et de la « Goutte de Lait » sera tirée le 24 Mars

Les mères de famille fréquentant les consultations de nourrissons du Comité, c'est-à-dire celles du siège social, 31, boulevard Gambetta, de la rue Marie-Buisine, du groupe Linné, de la rue de l'Industrie, de la place Notre-Dame et de la rue de Flandre sont informées que le tirage de la tombola trimestrielle aura lieu mercredi 24 mars, à 15 heures, au local de la « Goutte de Lait », 31, boulevard Gambetta.

Les lots sont exposés dans le vestibule de la « Goutte de Lait », où on peut les admirer.

En plus des lots déjà cités, le comité est heureux d'annoncer aux mamans que l'administration de la Caisse d'épargne de Roubaix vient de lui faire un nouveau don, qui lui permettra de continuer à remettre 5 francs, au lieu de 4 fr. 50 comme prime de présence et d'allouer aux mamans comme par le passé, sous forme de livrets de Caisse d'épargne, des primes d'assiduité et de mérite.

Aussi le président se fait-il un devoir de remercier, au nom du Comité et des futures bénéficiaires, le Conseil d'administration de la Caisse d'épargne qui, toujours généreux pour les œuvres philanthropiques, a bien voulu manifester de nouveau sa sympathie au comité de protection de l'enfance et de la « Goutte de Lait ».

Le comité rappelle aux mamans les lieux, jours et heures des séances des consultations de nourrissons.

Tous les lundis et mardis, de 16 à 17 heures, au local de la « Goutte de Lait ».

Tous les mercredis, de 10 à 11 heures, au groupe Linné, entrée par l'école de la rue Jean-Macé et, de 16 à 17 heures, au local de la « Goutte de Lait ».

Les jeudis, de 10 à 11 heures, à l'école des filles de la rue de l'Industrie, de 10 à 11 heures ; à l'école maternelle de la rue de Flandre et, de 15 à 16 heures, à l'Ecole pratique de la place Notre-Dame.

Les vendredis, de 10 à 11 heures, à la crèche de la rue Marie-Buisine, et de 16 à 17 heures, au local de la « Goutte de Lait ».

Les deuxième et quatrième samedis de chaque mois, de 16 à 17 heures, au local de la « Goutte de Lait », pour les mères de famille qui travaillent à l'usine.

DEUX USINES DE ROUBAIX ont été ravagées par l'incendie

LES ÉTABLISSEMENTS LEHEMBRE ET Cie ONT ÉTÉ COMPLÈTEMENT ANÉANTIS

LA COMMISSION DE SÉCURITÉ A ORDONNÉ LA DÉMOLITION DES MURS MENAÇANT RUINES

Dans notre édition d'hier, nous avons signalé le formidable incendie qui, au cours de la nuit de vendredi à samedi, a réduit à néant, les importants établissements de fabrication et montage de métiers à tisser Lehembre et Cie, situés **à Roubaix,** rue du Fort et faisant également face à la rue Saint-Antoine.

Malgré la prompte intervention des pompiers, employant huit grosses lances pour combattre le sinistre, il ne fut pas possible de sauver quoi que ce soit de la fournaise dégageant une chaleur insupportable, gênant sérieusement l'action des sauveteurs ? Durant toute la nuit de vendredi ainsi que la journée de samedi, les pompiers ne quittèrent les lieux, craignant, à tout instant, un retour offensif des flammes. Les bâtiments ne forment plus qu'une immense carcasse de murs calcinés menaçant de s'écrouler à tout instant. De ce fait, toutes dispositions ont été prises pour éviter les accidents.

UN ASPECT DES DÉCOMBRES APRÈS LE SINISTRE.

La Commission de sécurité sur les lieux

Le danger étant grave, il fut décidé de demander l'avis de la commission de sécurité qui se rendit rue du Fort en fin d'après-midi. Elle était composée de MM. Denelle, commissaire de police du 4e arrondissement, chargé de l'enquête ; Mulot, commissaire central ; Mandroux, inspecteur du Travail à Roubaix ; Verhamme, Lieutenant, commandant la compagnie des sapeurs-pompiers de Roubaix ; Henri Quint, représentant M. le Directeur du Service de l'Hygiène ; Roland, remplaçant M. Sady Lebrun, directeur des Travaux à la Mairie de Roubaix ; Poubel, architecte ; Delespaul, chef des Services du Contentieux à la Mairie de Roubaix.

Après examen des lieux du sinistre, la commission a donné l'ordre à MM. Lehembre et Desrumeaux, de la firme A. Lehembre et Cie, de faire abattre, au plus tôt, les murs calcinés, présentant un véritable danger public. Les travaux de démolition seront entrepris à bref délai.

Les causes du sinistre

Jusqu'à présent, les causes du sinistre n'ont pu être déterminées et on ne peut s'arrêter qu'à des hypothèses, puisqu'il n'y avait plus personne dans l'établissement depuis 18 heures. Dans les ateliers, il n'y a pas de gardien de nuit et les bâtiments ne sont pas gardés par un concierge. Donc personne sur les lieux, ce qui explique que l'incendie ne put être aperçu que lorsqu'il eut déjà pris une certaine extension.

A l'intérieur des murs menaçant ruine, ce ne sont que poutrelle de fer tordues et amas de débris de toutes sortes rendus inutilisables. En un mot, tout a été détruit et la firme A. Lehembre n'existe plus, actuellement, qu'en titre.

L'enquête continue pour établir les causes de ce regrettable sinistre, privant de travail, une cinquantaine d'ouvriers dont la majorité sont pères de famille.

Un sergent de pompiers grièvement blessé

Tandis que les soldats du feu s'évertuaient à combattre les flammes menaçant à tout instant de s'étendre au tissage Albert Facque et Cie, contigu à l'usine sinistrée, ainsi qu'aux établissements Ternynck Frères, rue du Nouveau Monde, distants d'une vingtaine de mètres, le sergent des pompiers Constant Hiéronsens, monté sur la crête d'un mur afin de prendre des dispositions pour la lutte contre le fléau, perdit soudainement l'équilibre, une brique venant de lui échapper sous les pieds.

Il fit une chute dans le vide d'une hauteur de six mètres environ mais sans trop souffrir, apparemment, il continua à assurer son service toute la nuit. Pourtant hier matin, alors qu'il se trouvait à la caserne du Bd Gambetta, il fut frappé de malaise, ses souffrances augmentant subitement. On fit immédiatement appel à M. le docteur Guislain qui, après un sérieux examen, déclara craindre une fracture du bassin. Le praticien ordonna, instantanément, un repos absolu en attendant le résultat d'un examen radiographique qui aura lieu lundi matin.

800.000 fr. de dégâts dans une usine de lingerie et de tissus rue du Trichon

Au numéro 67 de la rue du Trichon sont situés les magasins, ateliers, entrepôts de marchandises de la manufacture de lingerie et tissus de coton de M. G. Goubet, érigés derrière la maison d'habitation faisant face à la rue sur un front d'une douzaine de mètres. Ces dépendances ont été détruites, au début de la matinée de samedi, par un violent incendie.

Une étrange fumée

Vers 7 h. 15, une femme de service, Mme Virginie Cardon, après s'être occupée à quelques petits travaux, se rendit dans le magasin proprement dit et se mit en devoir d'allumer le poêle continu. Cette besogne effectuée, elle gagna la rue afin de laver le trottoir face à l'immeuble.

Elle était occupée à ce travail, lorsqu'une voisine vint l'avertir qu'une fumée épaisse se dégageait des dépendances de l'établissement et qu'elle craignait qu'un incendie se soit déclaré. Sans tarder, Mme Cardon se rendit dans le magasin où elle fut suffoquée par de la fumée s'échappant du foyer qu'elle venait d'allumer quelques instants auparavant. Afin qu'elle puisse se dissiper, elle ouvrit une porte donnant accès à un petit jardin mais, à ce moment, se produisit un appel d'air et des flammes jaillirent des rayonnages placées à proximité de l'appareil de chauffage.

Une vue des entrepôts incendiés

« Au secours »

Ce fut alors l'affolement. La servante revint bientôt sur le trottoir en lançant des appels « Au secours ». Heureusement, ses cris furent entendus par plusieurs voisins qui se portèrent délibérément à l'attaque du foyer, tandis que quelqu'un du voisinage faisait appel aux pompiers.

Tandis que quelques hommes s'empressaient de sortir la voiture automobile de M. Goubet, placée sous la grande porte, dans le large couloir, d'autres, à l'aide de seaux d'eau, tentaient de mettre entrave aux flammes trouvant un aliment facile parmi les stocks importants de marchandises de cotonnade entreposées dans le magasin de vente et d'exposition.

Leur intervention fut vaine malgré toute leur bonne volonté. Malheureusement, au cours de ces premiers travaux de sauvetage, M. Gustave Prunne, débitant de tabac, rue des Arts, porta le pied à faux et ressentant une vive douleur dans le pied droit, il se fit examiner par M. le docteur Lafaye qui diagnostiqua une foulure de la cheville et qui lui ordonna quelques semaines de repos. Son état n'est pas grave.

Les pompiers à l'œuvre

Dans l'intervalle, les pompiers étaient arrivés sur les lieux mais, hélas, le feu s'étaient déjà communiqué à l'étage du bâtiment du fond où se trouvaient les machines à coudre et les marchandises en cours de fabrication. Par suite de l'appel d'air, les flammes s'étaient propagées par l'escalier de communication.

Les soldats du feu jugèrent la situation assez grave et, sans tarder, deux lances étaient mises en batterie et attaquaient le foyer menaçant de s'étendre à une propriété voisine, appartenant à M. Toulemonde-Vandenberghe, industriel et portant le numéro 67, de la rue du Trichon. Pour attaquer le foyer, les pompiers durent passer par cet immeuble et pratiquer une brèche afin d'y placer une petite lance. Cette heureuse initiative permit d'avoir raison du sinistre dont l'intensité ne tarda pas à diminuer. A 9 h. 30, tout danger était conjuré et les secours étaient relevés à 10 h. 30. Toutefois, un piquet est resté sur les lieux afin de parer à toute éventualité.

Les dégâts

Les dégâts seraient très élevés et de l'ordre de 7 à 800.000 fr. Tout a été détruit ou rendu inutilisable par l'eau, dans le magasin, le bureau et l'atelier du premier étage. D'autre part, les dégâts provoqués à la propriété de M. Toulemonde n'ont pas encore pu être évalués par les experts.

Une enquête est ouverte par M. Morlest, commissaire de police du 2e arrondissement.

UN CONCOURS DE TIR A L'ARC AU BERSAULT

A l'occasion du tirage de la Loterie des Régions Libérées, la Fédération Amicale des Archers de Roubaix et environs organise, sous le patronage de la ville, un tir à l'arc au bersault doté de 200 francs de prix.

Ce tir aura lieu le lundi de Pâques, au siège de la société de l'Epeule, angle des rues de l'Epeule et Watt, et sera ouvert à tous les archers de la région du Nord de la France et de la Belgique.

Il sera perçu une mise de 2 fr. par tireur et le produit sera ajouté à la subvention de la ville.

Le grand concert artistique des Mélomanes Roubaisiens

Le Comité directeur de cette société chorale offrira, à ses membres et à leurs familles, le dimanche 21 mars, dans la salle des fêtes de la Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, le concert annuel qu'elle donnera avec le concours d'un excellent orchestre et d'artistes réputés. Cette matinée familiale commencera à 15 h. 30 et sera suivie de bal. Le prix d'entrée a été fixé à 2 fr.

Nous donnons ci-dessous la teneur du programme :

Première partie : Les Mélomanes Roubaisiens, directeur : M. G. Bauwens, « La Charrue » ; M. Eugène Cattor, chanteur à voix ; Mme Mimi, soprano ; M. Boquet, de Radio P.T.T. Nord, dans son répertoire ; Mlle Denise Destailleur, la jeune prodigue ; M. Mil-Dé, comique.

Deuxième partie : Ouverture pour piano, par M. Albert Jacob, sous-chef ; M. Nestor Dhulst, chanteur de genre ; M. Guillaume Dessers, chanteur à voix ; M. Calyptus, comique grime ; Mlle Yvette Ménard, chanteuse à voix ; M. Petit Jean, comique.

Troisième partie : M. et Mme Calyptus dans « Philomène », sketch en un acte, extrait de « Des Prones et des Rogins ».

LŒTITIA 60, rue de la Vigne, ROUBAIX
SES FOURRURES
SES ROBES .....
SES MANTEAUX..
SES BLOUSES ....
VOYEZ SON EXPOSITION

Brillants - Joaillerie - Perles fines
André DE GRAVE-CHARDIN
Lille, 13-15, r. des Pts-de-Comines. T. 534-87

AVIS AUX SOCIÉTÉS DE PÊCHE

La commission du Syndicat des Pêcheurs de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons invite les présidents ou un représentant de toutes les sociétés affiliées au syndicat, à assister à une réunion exceptionnelle qui aura lieu mercredi 24 mars, à 19 h., au siège du Syndicat, Café Antoine Gothals, 12, place de la Gare, pour y entendre des explications au sujet du concours Violet-Byrrh. Ils sont priés d'y apporter leur volet d'adhésion, le syndicat se chargeant de les grouper pour l'envoi.

MALADIES SECRÈTES
Guérison par malade chez lui
Dr Verhaaghe, Parm. du Trichon, Rx

JEUX POPULAIRES DU 1er MAI

L'Administration municipale, d'accord avec la commission de sfêtes, a décidé que des lots en nature seront attribués aux débitants de boissons de la ville, pour l'organisation de jeux populaires le jour du 1er mai, à l'occasion de la Fête du Travail.

Les débitants qui désirent obtenir des lots doivent, dès maintenant, en faire la demande sur papier libre et adresesr celle-ci à M. le Maire de Roubaix. Il ne pourra être tenu compte des demandes qui parviendront après le samedi 3 avril.

VÊTEMENTS
MARCHAND Frères
Choix incomparable des Nouveautés d'Eté
1, rue de Lannoy, Rx

LE GALA NAUTIQUE DU SWIMMING-CLUB

Le grand nageur belge Guilini viendra ce dimanche 21 mars avec le Swimming-Club de Bruges, disputer la Coupe Henri Cuvelier contre le Swimming-Club de Roubaix.

Guilini fut longtemps champion de Belgique et ses plus beaux lauriers ont été gagnés en 1932, où il enleva successivement le 200 m. nage libre, le 400 et le 1.500 m. Il fit également partie de l'équipe 4 x 200 qui remporta le championnat.

Au cours de cette fête, on verra deux équipes de water-polo du Swimming-Club de Roubaix opposées à deux autres équipes du Swimming-Club de Bruges. Le grand avantage de cette fête, est qu'elle permettra à la commission sportive du Swimming de sélectionner les joueurs qui seront susceptibles de jouer en championnat tant en équipe I qu'en équipe II.

Il est prudent de retenir ses places à la buvette des Bains. Réservées, 10 fr. ; Premières, 6 fr. ; Secondes, 3 francs.

TOUS AUX URNES....
Elisons la REINE DU COMMERCE.
6 022

COURS D'ESPERANTO

Aujourd'hui, réunion du groupe espérantiste ouvrier E. S. F. I. O., au siège, coopérative « La Paix », 73, boulevard de Belfort, à 11 h. 15. Ordre du jour important.

Comme d'habitude les cours mixtes et gratuits auront lieu au Foyer d'Education Ouvrière, 178, rue Jules-Guesde, de 9 h. 30 à 11 heures.

TOUS AUX URNES....
Elisons la REINE DU COMMERCE.
6 022

CONCERT DE CARILLON

Voici le programme du concert qui sera donné aujourd'hui :

Pêcheur sur le Calvaire ; Rosanna ; Salut Joseph ; Le Pays du Sourire (Lehar) ; Désanchantement (Ernst) ; La Valse des jours de fête (Bodart-Timal-Eddy-Jura) ; Chansons de films.

Les Clowns. Les Clowns. Les Clowns!

Oui mais, il y a clowns et clowns. Quoi qu'on en dise, quoi qu'en en pense, le véritable clown ne s'improvise pas ; il est né clown sinon il ne le sera jamais. Il faut tout d'abord avoir passé par toutes les branches du métier d'artiste : acrobate, sauteur, musicien, jongleur, pantomimiste, etc., etc..., alors, seulement, tout en étant doué d'une voix qui porte sur le public, on peut éventuellement devenir un clown, puis après une longue pratique : un bon clown et, plus tard, une vedette de ce genre. C'est ce que l'avisé Directeur du **Cirque Franco-Belge**, M. O. HOSTE, a su toujours offrir aux Roubaisiens, c'est-à-dire des clowns-vedettes. Cette année encore, M. HOSTE n'a reculé devant aucun frais pour nous présenter, à partir du 2 Avril, au **Cirque Franco-Belge, à** l'Hippodrome-Théâtre, le fameux « **Trio Cairoli** », les as des as des clowns modernes, jamais parus à Roubaix où ils feront, certes, la joie de tous. Rire et encore rire, telle est la devise du **Cirque Franco-Belge.** La Direction présentera également les clowns « Coglin et Ploum », les préférés des enfants.

La location commence à partir du 28 Mars, au « Café de l'Hippodroma », 48, Boulevard Gambetta.

LUXOR expose les dernières Nouveautés en CRAVATES — CHEMISES, etc...
Toujours le plus beau Choix.
— Les meilleurs prix —
LUXOR, 112, rue de l'Epeule - ROUBAIX
6027

Sociétés et Comités

CERCLE « LES XL ». — Lundi 22, à 19 h. 30 au siège, répétition générale.

HARMONIE ACCORDÉONISTE DU CENTRE. — Aujourd'hui à 9 h. 15 cours de solfège et répétitions partielles pour clairons et tambours. — A 10 h. répétition générale. Dernières instructions pour les sorties des dimanche et lundi de Pâques.

Chien, taille moy., g. griffon, poils jaunes ondul., queue oreilles coupées, s'est échappé s collier Ram. c. récom., 29 r. Fresnoy, Rx. 3301

MUTUALITÉ MATERNELLE ROUBAISIENNE. — Assemblée générale annuelle ce dimanche à 15 h., rue Richard-Lenoir, 34. Le livret à jour de cotisations sera exigé. Se munir du livret de famille, en vue de la distribution des biscuits pour les enfants

CONCOURS DES LOISIRS
CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
2.500 PRIX
Demandez la feuille à votre fournisseur
50.097

MUTILÉS ET INVALIDES DE GUERRE BELGES. — Ce jour, permanence au siège, 3, rue de l'Espérance de 10 h. à midi.

CHAMBRE ARTISANALE BELGE — Inscriptions au siège, 126, rue de la Gare, de 10 h. à midi et chez M. Frans, 24, rue Kleber, à Wasquehal.

BLESSÉS PULMONAIRES, GAZÉS ET MALADES DE GUERRE. — Ce jour de 10 à 11 h. 30 permanence au siège, Auberge des Halles, 32, rue Jeanne d'Arc, Roubaix.

GROUPEMENT ARTISANAL. — Ce jour de 10 à 12 h. permanence, rue des Fabricants, 67.

Pour cause d'agrandissement
Mon M. & F. BECK
50-52, Rue des Arts, 50-52, LILLE
Face au départ des Tramways Mongy
GRANDE VENTE RÉCLAME
SOLDES A TOUS LES RAYONS
Papiers Peints, Linoléums, Congoleum
007

AMIS DE LA BASSE-COUR. — La réunion du dimanche 21 mars est remise au 18 avril.

UNION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS. — Pas de réunion ce mois-ci en raison de la réunion de l'U.D. à Lille.

AMICALE DES POILUS D'ORIENT. — La réunion du 21 mars est reportée au mois d'avril. — Dimanche à 10 h. réunion du Bureau et permanence.

LES GAGNANTS DU GROS LOT
ont confié la pose des Papiers-Peints, Balatum et Linos à
DEMAY, 73, Rue de la Vigne
Tél. : 369.81. Peinture, Vitrerie. Devis gratuit
Maison fondée par lui en 1936
6026

SOCIÉTÉS SPORTIVES

— **Excelsior R.T.** : Amateurs A c. Oignies à 10 h. rue du Cdt Bossut ; 1B c. St-Louis Sports à 10 h. 30 au Sapin-Vert ; J.A. c. Arras à 11 h. au stade A.P. ; J.B. et J.C. entraînement 8 h. 30 rue du Cdt Bossut. — M.A. c. St. Roubaisien 9 h. 30 rue du Cdt Bossut ; M.B. c. O.L. 10 h. 45 rue du Cdt Bossut ; M.C. et M.D. entraînement 8 h. 30 rue du Cdt Bossut. — P.A. et B contre Hem à 9 h. rue du Cdt Bossut.

— **Am. P. de Roubaix** : Juniors contre U.S.Tg terrain du Cymbale. — Minimes c. U.S.T. au Centre municipal, terrain A.

— **Amicale du Moulin** : Match contre St. Roubaisien à 10 h. au Trocadero, Croix.

MARCHE. — S.O. Roubaisien : Dim. à 10 h. entraînement au C.S.M. en vue champ. du Nord. Présence indispensable.

CYMNASTIQUE. — La Roubaisienne : Dim. r.-v. des 19 concurrent à 8 h. Palais Rameau à Lille pour concours Jeunesses.

TIR. — Am. J.-Ferry : Dim. 9 h. réouverture du stand, renouvellement Commission et concours de Pâques.

— **Am. des Arts** : Dim. à 10 h. tir des Challenges et œufs de Pâques.

— **Tir National** : Réunion lundi à 18 h. 30 de la C.A., 72, rue de la Gare.

CYCLO-TOURISME. — Dim. excursion d'une demi-journée à Armentières 60 km. par le N.T. Départ de Roubaix et Tourcoing à 7 h. Aller par Lille. Tombola.

CROSS-COUNTRY. — Excelsior R.T. : Dim. à 10 h. entraînement, stade à 9 h. 45.

— **F.A.F. Ping-Pong-Club** : Dim. à 9 h. 30 éq. 2 r.-v. au cercle contre Brézin. — Eq. 1re communication importante.

BOURGOGNE-MACON-BEAUJOLAIS
VINS Direct de la propriété Echantillons gratis 215 lit. env. dep. 435
VINS FINS, la Bout. Bourgogne 7 fr. Côte de Beaune 9 fr. Beaujolais rosé 7 25
THOMAS, SOLOGNY (Saône-et-Loire).
9546

JEUX DIVERS

FLECHETTES. — Coupe du Nord : Sont convoqués dim. à 10 h. chez H. Boitte, 8, rue Marceau : Lamblain-M. Craes ; Grand Edmond c. Lammains ; Raoul Bonte c. Alp. Aquart ; Henry Nys c. Lambart ; Dewaele c. Valérie ; Victor Verdoncq c. Plateau ; Cigarette c. Gervais Verdoncq ; Vanclaebec c. G. Delescluse. Tout absent sera éliminé. — Pour les autres inscrits au pas à 14 h. 30. — Inscriptions jusqu'à ce soir.

— **Chez Mme Nuyttens**, 34, rue Leuze, dim. à 16 h. partie 41-81 entre Eugène Cavent et Henri Dubus.

— **Chez Dumant**, rue Saint-Amand, 15 : Dim. à 16 h. rendage 41-81 entre P.S. et Henri Bec de Gaz.

— **Chez Delasalle**, 210, rue de l'Epeule : Dim. 21 à 16 h. partie entre Cyprien et Georges Duhamel.

BOULES. — Au Bras d'Acier, 212, rue J.-Guesde : Dim. à 15 h. rendage Charron et Mommens du Pile contre Milo et Raymond.

— **Chez Horrent**, 9, rue de Bavai : Dim. à 10 h. 30 partie morte entre Ferdinand le poissonnier et Albert la pomme.

CARTES. — Concours de piquet les 20, 21, 22 mars chez Willemin Alban, 103, rue des Anges.

JAVELOTS. — Chez Jouanne, rue de la Conférence, sam. et dim. concours, 100 fr. de prix. — 6 flèches 0.50, à volonté.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Jean Sanctorum, rue Decrême, 223, cour Papillon-Bonte, 5.

Publications. — André Peel, électricien, rue Nain, 39, et Marcelle Grulois, employée, domiciliée à Taintegnies (Belgique).

Décès. — Adolphe De Smedt, 66 ans, rue Peilart, 95. — Mauricette Nys, 15 jours, rue d'Anzin, 8, cour Crommelinck, 13. — Marie-Louise Thyrant, veuve Van Haelemeersch, 68 ans, rue Miln, 10. — Victor Messelier 47 ans, rue Rémy-Cooghe, 101. — Marie Rolland, 54 ans, rue du Chemin-de-Fer, 43. — Jules Chantry, 28 ans, rue de l'Industrie, 68.

CARNET

Naissance. — M. et Mme DÉSIRÉ-BOUCHERY sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fille **Jacqueline**. 8, rue Frédéric Mottez, **Lille.** 30124

REMERCIEMENTS

Mme Charles BONDOIS-PETIT.
M. Arnould BONDOIS, pharmacien et Mme.
M. et Mme Léon BONDOIS-DUJARDIN
M. et Mme Paul BONDOIS-LECLERCQ.
Mme veuve BONDOIS-JULLIEN.

très touchés des nombreuses marques de sympathies qu'ils ont reçues lors du décès de

Monsieur Charles BONDOIS

remercient très sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles et celles qui empêchées ont exprimé leurs sentiments de condoléances 30104